

M. Fleming soumet aussi le mémoire suivant :—

(Mémoire.)

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN,
BUREAU DE L'INGÉNIEUR-EN-CHEF,
OTTAWA, mai 8, 1879.

Je viens de voir une copie d'un mémoire, en date du 6 mai, apporté en preuve par M. Marcus Smith, devant le sous-comité des Comptes Publics, dans l'enquête, sur la section 15 du chemin de fer du Pacifique du Canada.

Les deux seuls paragraphes qui appellent mon attention sont les suivants :—

“ A propos des certificats mensuels, je dois dire que je les ai signés, à la demande de M. Fleming, et que ma seule responsabilité, en les signant, consistait à certifier qu'ils étaient faits conformément aux estimations détaillées, etc.

“ L'affirmation de M. Fleming que j'étais complètement chargé des travaux, qu'ils se reposait sur moi du soin de voir que tout fût fait régulièrement et que rien ne fût fait sans autorisation, manque d'exactitude.”

Il n'y a pas le plus léger manque d'exactitude que je sache, dans ce que j'ai avancé ; si je croyais qu'il y en eut un, je le corrigerais promptement.

M. Smith était pleinement chargé des travaux, durant mon absence, en Angleterre, et je m'en remettais à lui et le gouvernement s'en remettait à lui pour que tout fut régulièrement fait et autorisé. A mon retour à Ottawa, à la fin d'octobre, d'autres devoirs m'absorbèrent, et pour ce qui concerne la section 15, je le laissai s'en occuper précisément comme durant mon absence ; en preuve de quoi je prends la liberté de citer le dernier paragraphe d'une lettre non-officielle que j'adressai à M. Smith, le 14 de novembre dernier.

“ J'attends une occasion de voir le ministre, afin de discuter divers sujets. J'ai tout lieu d'espérer qu'il sera disposé à favoriser quelque arrangement, par rapport à nos positions respectives, qui nous sera agréable à vous et à moi, aussi bien qu'avantageux en général. Jusque là j'ai pensé qu'il serait mieux de vous référer tout ce qui demande une action immédiate, comme si je n'étais pas ici.”

M. Smith a continué à s'occuper de cette section et il a signé cinq certificats dont le dernier, du 11 mars, est pour \$1,279,972.

S'il fallait d'autres preuves de l'exactitude de mes avancés, je référerais le comité à M. Smellie, l'ingénieur de service, dans le bureau, ici, qui attestera que je n'ai pas demandé à M. Smith de signer les certificats sans se convaincre de leur exactitude ; qu'en réalité je n'ai pas vu les certificats, qu'il y a quelques jours, où je les ai demandés pour savoir combien il y en avait et ce qu'ils comportaient. Cela va sans dire, les certificats signifient exactement ce qu'ils comportent à leur face même, et la personne qui les signe est responsable de leur contenu.

SANDFORD FLEMING.

[La lettre et les états qui suivent ont été soumis au comité.]

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN,
BUREAU DE L'INGÉNIEUR-EN-CHEF,
OTTAWA, 23 décembre 1878.

MON CHER MONSIEUR,—Le 12 du courant, MM. Purcell et Ryan, les entrepreneurs de la section 25, ont demandé la remise de la somme retenue par le gouvernement sur leur entreprise.

J'ai examiné l'affaire et je trouve que bien que la première estimation du total de l'ouvrage fût de \$1,037,061, déjà les certificats établissent que la valeur des travaux